

DÉCISIONS MUNICIPALES**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2023****2 DECEMBRE 2022**

- Signer un contrat de prestation avec M. Gilles ABIER pour 2 rencontres scolaires les 6 et 7 décembre 2022 au collège Pablo Neruda pour un montant de 547.26 €.
- Signer un contrat de prestation avec M. Gilles ABIER pour une rencontre scolaire le 6 décembre 2022 à la Bibliothèque pour un montant de 273.63 €.

6 DECEMBRE 2022

- Contrat ou convention avec des associations et autres structures extérieures, pour animer et intervenir dans le cadre des ateliers de co-constructions de la 27ème édition de la Fête de la Morue qui aura lieu les 2, 3 et 4 juin 2023 pour un montant de 5 000 €.
- Contrat ou convention avec des associations, pour mettre en œuvre les trempins musicaux dans le cadre de la 27ème édition de la Fête de la Morue qui aura lieu les 2, 3 et 4 juin 2023 pour un montant de 6 700 €.
- Suppression de la régie d'avances formation des élus au 15 décembre 2022.
- Suppression de la régie d'avances frais de mission et indemnités de tournées des élus municipaux.

7 DECEMBRE 2022

- Marché relatif à la mission de contrôle technique pour la reconstruction éco-responsable et Performante de la cuisine centrale, avec la société ci-après, selon les conditions suivantes : JPS CONTROLE SAS, 51 quai Lawton, 33 300 BORDEAUX
Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire.
Le montant total des prestations est fixé à 14 770,00 € HT.

8 DECEMBRE 2022

- Contrat avec M. Antoine SAPPARRART et M. Gaspard BORNE dans le cadre de l'installation technique pour le montage et le démontage de l'exposition « Radio Daisy » (entre le 9 et le 30 janvier 2023) à ChapitÔ.

10 DECEMBRE 2022

- Convention pour l'année 2022-2023 pour l'organisation du dispositif Ecole et Cinéma en Gironde entre l'association Cinéma Jean Eustache et le Ville.

12 DECEMBRE 2022

- Convention avec la Ville de Floirac et le Musée Mer Marine dans le cadre d'un ciné Concert le dimanche 15 janvier 2023.

14 DECEMBRE 2022

- Signature d'un avenant au marché public pour l'achat de 6 places à l'entreprise 123 Pousse sur la crèche Les Esteyous, afin de diversifier et d'augmenter les places d'accueil de la petite enfance sur le territoire.

15 DECEMBRE 2022

- Contrat avec M. Jocelyn GALLARDO dans le cadre d'une animation musicale pour les habitants du quartier le 15 décembre 2022 à ChapitÔ.

27 DECEMBRE 2022

- Mission d'assistance et de conseil dans le cadre de la sécurisation des actes de délégations confiée au cabinet de Maître Xavier BOISSY.

02 JANVIER 2022

- Convention de mise à disposition à titre gratuit de l'Espace Jean Vautrin avec les associations ou toute autre structure suivante :
 - Adamée
 - A.R.C en C.I.E.L
 - Soles 4
 - 3iS
 - CEFTI

Ces conventions concerneront l'accueil de répétitions, de spectacles, de formations ou de conférences de janvier à mars 2023.

04 JANVIER 2023

- Adhésions pour l'année 2023 aux associations suivantes :
 - ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
 - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE
 - INTER RESEAUX DSU (IRDSU)
 - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S.)
 - ASSOCIATION DES MAIRES VILLE ET BANLIEUE DE France
 - GIRONDE RESSOURCES
 - ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS
 - CLUB DE LA PRESSE DE BORDEAUX
 - LE FORUM FRANÇAIS POUR LA SECURITE URBAINE (FFSU)
 - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE (ADIAJ-FORMATION)
 - ASSOCIATION DES MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE (AMPA)
 - ASSOCIATION CONSERVATOIRES DE FRANCE
 - ASSOCIATION ORCHESTRE A L'ECOLE
 - UNION DEPARTEMENTALE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE LA GIRONDE (UDEA ex UDEM
 - IDACC
 - ASSOCIATION RESEAU CAREL
 - ASSOCIATION IMAGES EN BIBLIOTHEQUES
 - BORDEAUX ART CONTEMPORAIN (BAC)
 - ASSOCIATION ANACEJ
 - UN PLUS BIO
 - RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE « RTES »
 - ASSOCIATION KOKOPELLI
 - SOLTENA
 - ASSOCIATION « RUE DE L'AVENIR »
 - ASSOCIATION TERRITOIRES INNOVATION SOCIALE « ATIS »

- LA MIEL
 - OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
 - CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE « SDEEG »
 - AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)
 - CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE « CAUE »
 - AGENCE D'URBANISME BORDEAUX AQUITAINE « A'URBA »
 - UNITEC
 - CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES
 - ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE « LABEL VILLE PRUDENTE »
 - MANACOM - CCI Bordeaux Gironde
- Convention de mise à disposition à titre gratuit de l'Espace Jean Vautrin avec l'association Crech'endo. Cette convention concernera l'accueil d'une répétition le 29 janvier 2023.
 - Rémunération de Messieurs Benoit CAZAUX, Jean-Marc PETROU, Julian COUSTEIL et Pascal BILLY pour leur participation au concert de l'Orchestre d'Harmonie, le vendredi 27 janvier 2023.

5 JANVIER 2023

- Souscription du marché relatif à la mission de coordination SPS pour la reconstruction éco-responsable et Performante de la cuisine centrale, avec la société ELYFEC, 29 rue Condorcet, 38090 VAULX MILIEU.
Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire. Le montant total des prestations est fixé à 4 320,00 € HT.
- Convention d'occupation temporaire de stationnement parking, d'un montant de 456 € HT, rue des Mûriers avec la société Vilogia pour permettre le stationnement d'un véhicule municipal à proximité de l'établissement ChapitÔ, nécessaire à la mise en œuvre de l'activité Cité Cirque aux Terres neuves.

6 JANVIER 2023

- Afin de préciser et de clarifier les modalités d'attribution des places en crèche gérées par la Ville de Bègles, il a été rédigé un règlement d'attribution des places en crèches. Ce dit règlement sera diffusé à l'ensemble des familles sollicitant une place en crèche et sera disponible sur le site internet de la Ville.

7 JANVIER 2023

- Acte constitutif modifié de la régie d'avances de la Continuité Educative

10 JANVIER 2023

- Reconduction de la convention d'occupation précaire d'une durée d'un an jusqu'au 12/02/2024 avec l'Etablissement public d'aménagement de BORDEAUX EURATLANTIQUE. Le terrain concerné, section AH n°221, est situé 11, rue Yvonne et Robert Noutary à Begles.
- Contrat ou convention avec ces associations et autres structures extérieures, pour animer et intervenir dans le cadre des ateliers de co-constructions de la 27^{ème} édition de la Fête de la Morue qui aura lieu les 2, 3 et 4 juin 2023 :
 - Balterno
 - France Bénévolat

- L'Amicale Laïque section Dr Larsene
- Marianne Treppo
- Ekolo {Geek}
- Atelier Esto

17 JANVIER 2023

- Contrat de prestation avec l'association Le Musée Imaginé pour deux « Comptoir de l'Art » le mercredi 15 février 2023 et le 10 mai 2023 pour un montant de 500 €.

20 JANVIER 2023

- Convention pour le projet culturel « l'inconnu de la route de Toulouse » entre l'association Studio Kochab et la Ville d'un montant de 1 000 €.

23 JANVIER 2023

- Signature de l'avenant n° 1 avec la société SODAL ayant pour objet une révision des prix du bordereau des prix unitaires du lot 3 du marché d'impression de documents pour la Ville de Bègles appliquant une hausse de 35 % du prix du BPU initial applicable du 01/10/2022 au 07/02/2023.

24 JANVIER 2023

- Signature de l'avenant n° 1 au marché portant attribution pour un an renouvelable trois fois du lot 3 du marché d'impression de documents pour la Ville de Bègles avec la société ANETT UN, sise Parc d'activité La Prade – Rue des Bolets – 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS, pour la location et l'entretien de vêtements de travail pour le personnel de la cuisine centrale de Bègles pour un montant total maximum de 60 000 € HT sur la période de prolongation à compter du 29/01/2023 au 30/06/2023.

26 JANVIER 2023

- Acte constitutif modifié de la régie de recettes Piscine Les Bains au 1^{er} février 2023.

27 JANVIER 2023

- Mission de conseil et d'assistance juridique confiée à Maître Xavier BOISSY.
- Convention avec le CIDEFE (Centre d'Information, de Documentation, d'Etudes et de Formation des Elus) concernant la formation d'une élue afin de suivre les sessions sur l'année 2023 pour un montant de 1 080 €.

30 JANVIER 2023

- Modification de l'imputation budgétaire du contrat de prestation avec l'association Le Musée Imaginé pour deux « Comptoir de l'Art » le mercredi 15 février 2023 et le 10 mai 2023 pour un montant de 500 €.
- Convention avec l'association Stick&Bow pour la mise à disposition par la Maison Municipale de la Musique d'un marimba, du 2 au 4 février 2023.
- Contrat avec Antoine SAPPARRART et Gaspard BORNE dans le cadre de l'installation technique pour le montage et le démontage d'une structure pour la résidence de la Cie La Quotidienne (montage le 27 février et démontage le 7 mars 2023) sur l'Esplanade des Terres Neuves.

31 JANVIER 2023

- Marché relatif à la fourniture et la livraison de viande fraîche de boucherie à haute valeur de bien-être animale, avec la société SAS les Eleveurs Girondins,

40-45 Rue Radio Londres, 33 130 Bègles, pour un montant maximum annuel de 40 000,00 € HT.

- Suppression de la régie de recettes location salle Blériot au 1^{er} février 2023.
- Convention de partenariat avec l'association Cultures du Cœur Gironde pour l'année 2023. Celle-ci a pour objet de proposer des visites commentées, dans le cadre des expositions « hors les murs » que réalise le musée de la Création Franche, à des personnes éloignées du champ culturel.
- Convention de partenariat avec le lycée Emile Combes dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle et de découvertes des métiers mené par le musée de la Création Franche du mois de mars au mois de mai 2023.
- Convention avec l'association Déluge pour la mise à disposition par la Maison Municipale de la Musique d'un vibraphone, du vendredi 3 au jeudi 9 février 2023.

7 FEVRIER 2023

- Acte constitutif modifié de la régie d'avances de la Continuité Educative au 15 février 2023.

8 FEVRIER 2023

- Signature de l'avenant n° 1 au marché de « Refonte graphique ergonomique et technique du site web : mairie-begles.fr et missions associées :
 - Marché 2022-BEG021 avec le titulaire STRATIS portant sur une hausse de prix de 3,18 % suite à l'ajout et évolution de modules pour le site web.
Le montant de l'avenant s'élève à 1 912,50 € HT.
- Convention de partenariat avec la Délégation des Jeunesses musicales de France de Bègles et l'association CREAC dans le cadre de la mise en œuvre de propositions spectacles en direction d'un public scolaire intégrées à la Saison culturelle de Bègles.

9 FEVRIER 2023

- De mettre à disposition du Centre Social et Culturel L'Estey de Bègles (CENSO)
 - Pour la période du 1er janvier au 15 février 2023 :
 - A temps complet
Mme Adeline FISCHER
 - Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025
 - A temps complet :
M Jean-Guy PATOU
Mme Figen ROMERO NOZLU
Mme Precilia AKO
M. Mathias BESSIN
M Abde LAIFA
Mme Carole PILLER
Mme Mylène ROBERT
M Nadjim TALEM
 - A temps non complet : sur la base d'un 20%
Mme Tamara GRANET-MONLLOR
- De mettre à disposition du Centre de Rencontres pour l'Action Culturelle (CREAC)
 - Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025 :

- Sur la base de 10 % d'un temps complet :
Mme Gaëlle GADEA
- Sur la base de 30 % d'un temps complet :
M Franck GONZALEZ
M Djiloul OUHAB
M Laurent TASTET
- Sur la base de 40 % d'un temps complet :
M. Salim IAMMAREN
- Sur la base de 90 % d'un temps complet :
Mme Nadège POISSON
Mme Belinda GOLPE
Mme Eva BOUTEILLER,
Mme Manon QUENNEVILLE
- De mettre à disposition du Centre Communal d'Action Sociale de Bègles (CCAS)
 - Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025 :
 - A temps complet :
M Zober BENKHELOUF
M Yannick COMBES
Mme Adeline AUBERT
Mme Véronique DUBOURG-ALFRED
Mme Elodie TAUZIN
Mme Valérie LEROY
M Emmanuel PROUST
 - A temps non complet : sur la base d'un 20%
Mme Tamara GRANET MONLLOR
- De mettre à disposition de l'association A.DE.LE. de Bègles
 - Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, l'agente municipale mentionnée ci-après :
 - A temps complet :
Mme Evelyne CHRETIEN
- Convention avec l'association Saxalf-Performance pour la tenue d'un atelier et l'écriture d'une composition pour le concert des professeurs du samedi 4 mars 2023 pour la somme de 400 €.